



Département de l'Hérault Commune de CABRIERES

Procès-verbal de la séance du conseil municipal du : 02 février 2015 à 18h00

Membres présents : Jacques GUELTON, Denis MALLET, Françoise POBEL, Michel SOLER, Philip BANNISTER, Lysette DELGADO, Guy DESALASE, Cédric GABRIEL, Marylise MALAFOSSE, Philippe TRINQUIER, Dehiba BILHAC.

Points abordés :

- **Point sur l'eau :** Le bâtiment protégeant le forage est terminé. Une nouvelle analyse de l'eau a été effectuée révélant sa bonne qualité. Mr le Maire a rendez-vous très prochainement avec Mr Liénart, ingénieur hydrogéologue du CG34 et le directeur du BE ETEN afin de faire le point sur les travaux restant à réaliser afin d'obtenir l'homologation définitive de l'installation de l'Estabel 2014. D'ores et déjà, nous savons que la commune devra faire effectuer un relevé topographique des lieux. Puis suivra une étude des risques de pollution faire par le BE qui lui-même doit déclencher une demande d'utilité publique afin que l'Agence de l'eau puisse subventionner les travaux. En tout état de cause, Mr le Maire pense qu'il faudra attendre fin juin pour que l'ARS donne son accord sur les normes de notre installation.
- **Commission Travaux :** Un point sur les travaux en cours :
La plupart d'entr'eux se poursuivent normalement.
Cédric GABRIEL fait établir des devis pour la pose d'enrobé sur certaines voies du territoire communal : avenue de Clermont devant la mairie, la Rouquette au niveau de la font de Laussel par exemple. A son avis, l'aménagement des abris-bus pour l'embarquement des personnes en situation de handicap semble difficile étant donné l'implantation actuelle de ces abris qui laisse trop peu d'espace pour les travaux nécessaires. Il faudra probablement envisager une autre solution.
La suppression éventuelle de l'escalier qui sert d'accès à une maison d'habitation rue de l'église, qui gênera les futurs travaux prévus sur cette voie, devra être discutée avec les services du CG34 puisque cette rue est en fait une route départementale.
Cédric GABRIEL indique qu'un nouveau problème va se présenter : l'amiante présente dans certains « corps » de chaussée. Il faudra donc faire un ajout au document de voirie de la commune afin de prévenir des conséquences juridiques et financières en cas de présence d'amiante.
Mr le Maire rencontrera Hérault Energie le 10 février au sujet des problèmes téléphoniques route de Fontès et des problèmes électriques rue du Mas de Gausseil.
- **Commission environnement :** Mmes Marylise MALAFOSSE et Lysette DELGADO font le point à la fois des travaux réalisés et des projets. Avant tout autre sujet, il est question des chevaux qui circulent librement sur des terres situées sur le territoire communal et y provoquent des dommages. Le propriétaire de ces animaux ne semblant pas beaucoup se préoccuper de ce fait, Mr le Maire envisage de se mettre en rapport avec la Gendarmerie.
 - ✓ Le jardin public a été débarrassé de ses jeux qui représentaient un réel danger pour les enfants. Il sera aménagé un nouveau carré de jeux pour les enfants dès que possible. Par la même occasion les agents municipaux ont procédé à l'élagage, voire la suppression, d'une partie de la végétation forestière du jardin.
 - ✓ La surface en contre-bas du jardin public a été nettoyée et attend donc preneur pour l'installation d'un jardin partagé associatif.
 - ✓ Le chemin longeant la rive droite de la Boyne a fait l'objet d'un sérieux nettoyage également. A ce sujet la commission attend la visite de « spécialistes rivières » le 12 février prochain à 14h30. Spécialistes qui nous indiqueront ce qu'il est envisageable de faire quant au nettoyage-aménagement de la Boyne programmé par la CC du Clermontais dans les années proches.
 - ✓ Le dossier Agenda 21 a été déclaré complet par les services compétents.
 - ✓ En ce qui concerne l'élagage des platanes au Hameau des Crozes, après examen des devis fournis par trois entreprises, il s'avère que le marché sera passé avec Mr Franck PRUVOT de Canet, moins-disant. A cet effet, il sera nécessaire de prévoir un panneau routier pour prévenir, en temps utile, les riverains des possibles risques quant au stationnement et à la circulation.
 - ✓ La taille des cyprès rue de l'Egalité permettra d'enjoliver cette artère et de dégager aussi quelques places de parking.
 - ✓ L'accueil des nouveaux arrivants se fera à partir de cette année selon la formule précédemment définie lors d'une réunion du CM. Une régularisation va être opérée pour les arrivants 2014 absents à l'accueil de janvier dernier.
 - ✓ Le 19 janvier dernier, la réunion au siège du SCH à Aspiran n'a pas permis de débloquent la situation quant à la décision de fermer la déchetterie. Le CM espère que la réunion de demain à la CC du Clermontais permettra d'avancer vers une solution satisfaisante.
- **CC du Clermontais :** Mr Denis MALLET indique que le projet de mutualisation des services et des maintenances, prévu par la loi, est en voie de réalisation au niveau de la Communauté. L'opération « lecture publique » démarre prochainement et les communes de Cabrières, Fontès et Péret seront associées dans une action commune.
- **CCAS :** Mme Françoise POBEL indique qu'à la dernière réunion du CCAS le point a été fait sur l'organisation de la rencontre intergénérationnelle du 18 décembre 2014, sur l'examen des différentes modalités d'acquisition ou de location d'un défibrillateur, sur la situation de quelques cas particuliers d'habitants de notre village.
Il a été aussi question de la prévision du budget du CCAS.
L'accueil des nouveaux arrivants se fera à partir de cette année selon la formule précédemment définie lors d'une réunion du CM. Une régularisation va être opérée pour les arrivants 2014 absents à l'accueil de janvier dernier.
Les enquêtes de terrain quant à l'accessibilité des lieux publics aux personnes en situation de handicap sont terminées, l'agenda devant être prêt en septembre prochain.
L'éventualité de demander une aide à l'ADEME est envisagée.
La prochaine réunion du CCAS aura lieu le 25 février à 18h30.
- **Points divers :**
 - ✓ Après lecture de la lettre de Mr Alain PECKRE au sujet d'une éventuelle installation d'une station d'épuration au Hameau du Mas Rouch, il est décidé de ne pas donner de suite favorable : une telle installation demanderait une modification du PLU, ce qui est hors de propos actuellement.
 - ✓ Il a été rappelé que l'association « Les Amis de Cabrières » doit libérer le local qu'elle occupe actuellement au 30 juin prochain.
 - ✓ Mr le Maire indique que Mme MOLINA a été embauchée, en tant qu'aide-maternelle, le 15 janvier.

Prochain CM : 02 mars 2015 à 18h.

Fin de la séance : 21h 05

Le secrétaire de séance
Guy DESALASE

Le Maire
Jacques GUELTON